

**Réunion du Comité d'habitants Ormeaux Renards (CDH)
du jeudi 27 Septembre 2018,
avec la participation des élus référents**

Pour les habitants du CDH

<i>Présent(e)s</i>	<i>Excusé(e)s</i>
Jean François Bresse, Anne Le Beuz, Dorothée Wilmothe, Caroline Kervarc, Didier Bergès, Frédéric Wagret, Jean-Christophe Ducrot, Daniel Marteau, Hilde De Bock, Caroline Alvaro	Henri Piroard, Akofa Akpama, Jean-Pierre Balaguer, Pierre Gaudemet,
<i>Absent(e)s</i>	<i>Démissionnaire</i>
Antoine Thill, Jacques Collinet, Shirley Dager, Mr Guerrero, Eric Gautier	Dominique Guillou

Pour la mairie

Elus référents : Mme Mercadier, Mme Guillemot, Mr Lafon

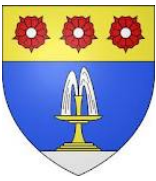
Mme GAGNARD, maire adjointe Démocratie participative, Vie associative

Mr CHAMBON, maire adjoint Espace public, Voirie, Développement durable, Lutte contre les nuisances et les pollutions, Propreté urbaine

Présents	Excusé(e)s
Mme Mercadier, Mr Chambon, Mme Gagnard	Mme Galante-Guillemot, Mr Lafon

Liste des documents joints
[1] Compte-rendu de la réunion du CDH 28 Juin 2018
[2] Point sur les aménagements en cours
[3] Tableau de suivi des actions en cours sur la voirie, espaces verts

Secrétaire de séance : Anne Le Beuz

**Ordre du Jour :**

1. Approbation du CR de la réunion du CDH du 28 Juin 2018 (ci-joint la dernière version)
2. Point sur le budget participatif, planning
3. Point sur les comités thématiques
4. Point sur les aménagements en cours (avenue Jean Moulin, rue Estienne d'Orves, rue Pierre Bonnard, rue Boris Vildé)
5. Point sur les demandes des habitants
6. Point sur le tableau de suivi des actions en cours sur la voirie, espaces verts.
7. Point sur les membres du CDH
8. Point sur le site de la ville concernant les CDH
9. Questions diverses

Compte rendu**Ouverture de la séance**

Mr Bresse introduit la séance et propose de faire un tour de table, pour que Dorothée Wilmothe, nouveau membre du CDH, soit introduite au sein du conseil.

1- Approbation du CR de la réunion du CDH du 28 Juin 2018 (ci-joint la dernière version)

Monsieur Bresse propose de valider le compte rendu de la réunion du 28 juin. Il fait remarquer que ce compte-rendu est déjà présent sur le site de la ville. Le compte-rendu est validé.

2- Point sur le budget participatif, planning

Le montant global du budget participatif est de 20 000€. Tout citoyen peut faire une proposition en utilisant le site de la ville. L'échéance initiale du 16 septembre a été déplacée au 30 septembre. Une vingtaine de projets seront retenus.

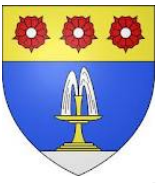
Pour notre CDH, deux propositions ont été soumises.

1. Monsieur Bresse a fait une proposition pour la fresque de la place Carnot (Jean de la Fontaine). C'est un projet participatif (participation des écoles pour le renouvellement de la fresque).
2. Rue Antoine Petit. Le second projet a été soulevé par plusieurs membres du CDH et plus particulièrement par Monsieur Mauger. Monsieur Mauger trouve que les voitures roulent trop vite sur cet axe. Il y environ un an, la ville a installé un radar pédagogique. Il a été enlevé. L'idée est de remettre un radar pérenne, qui commande le feu (passage au rouge en cas de vitesse excessive).

Monsieur Bergès fait remarquer qu'il y a le même type de radar sur l'avenue Raymond Croland existe déjà et semble efficace. Madame Mercardier fait remarquer que les voitures s'élancent du haut de la pente, sans même regarder le feu d'en bas ; de plus l'inclinaison de la pente fait accélérer naturellement les voitures ; il faut faire attention pour respecter la vitesse. Madame Gagnard fait remarquer qu'on se fait klaxonner ou doubler si on roule à 30 km/h.

Monsieur Chambon indique que concernant cette rue Antoine Petit, la ville est en contact avec le département (voie départementale).

Madame Gagnard fait remarquer que le bas de la rue est un lieu de passage pour les enfants.



La question de placer un ralentisseur est posée. M.Chambon indique que ce système n'est pas autorisé dans le cas d'une descente.

Question : si le budget participatif est accordé : peut-on mettre un radar sur une route départementale ?

La date de réunion du jury est le samedi 20 octobre, matin. S'il y a plus de 20 projets, il y aura une deuxième session le 27 octobre.

Le jury est composé de personnes des comités d'habitants (au moins deux personnes par comité). Ils fixeront un rang de priorité aux projets qu'ils retiennent. Puis il y aura une votation populaire. A noter que les élus ne font pas partie du jury.

Sur chaque projet : il y a une partie d'étude technique de faisabilité (par les services techniques).

3- Point sur les comités thématiques

Trois à quatre projets thématiques ont été retenus (comités thématiques). Les ateliers thématiques ne sont pas ouverts aux habitants.

Le premier atelier touche les sujets : Sport & Santé, sport encadré, Sport libre.

Cet atelier fonctionne actuellement. En parallèle de l'atelier il y a eu un sondage BVA. De plus, un cabinet a fait le point des équipements sportifs. Cet atelier doit définir quels sont les besoins actuels d'équipements sportifs et comment ils évolueront (d'ici 20 ans) ; en incluant les besoins pour les « sports doux » qui sont en plein développement.

Tout cela sera rediscuté lors des assises du sport (13 octobre), auxquelles tous les Fontenaisiens pourront participer.

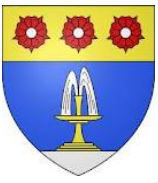
Deux autres sujets (en train de se mettre en place, avec des animateurs) :

- Stationnement et circulation. Ce sujet est rejoint par le sujet des transports actifs (marche à pieds, vélo)
- Végétalisation (suite expérimentation du quartier des Pervenches). Dominique Dupuis anime ce thème. Monsieur Chambon sera le représentant de la mairie sur ce comité.

4- Point sur les aménagements en cours (avenue Jean Moulin, rue Estienne d'Orves, rue Pierre Bonnard, rue Boris Vildé) (voir texte en annexe 2)

Une réunion a eu lieu lundi matin avec Mr El Youbi (gestion urbaine de proximité) et Mme Karine Bonnefoy

1. Avenue Jean Moulin : Le nouveau revêtement diminue le bruit. Même après les travaux, les véhicules circulent trop vite. Les bus et les motos sont les plus bruyants. Des arbres vont être plantés à l'automne et devrait améliorer la situation. Les feux sur l'avenue ne sont pas encore fonctionnels (feu sur appel piétons). Une négociation du contrat d'alimentation pour les feux est en cours. Monsieur Chambon ne dispose pas d'information quant à la date de mise en route.
 - Voie cyclable sur l'avenue Jean Moulin dans le sens centre-ville → Mouilleboeufs : est-il possible de travailler cette question avec le département ?
 - Est-ce que le panneau empêchant de tourner à gauche dans la rue Augustin Claude pourrait être enlevé ?
 - Plus bas dans cette rue (Augustin Claude) il y avait un cédez-le-passage. Il n'y est plus : peut-on le remettre ?
2. La coulée verte est prévue pour les vélos, mais n'est pas adaptée pour des vélos allant vite (dangereux pour les piétons). Monsieur Bresse demande si on peut avoir des circulations rapides de vélos en dehors de la coulée verte.



3. Rue Antoine Petit : demande de radar pédagogique.
4. Rue Estienne d'Orves, entre le carrefour des Mouilleboeuifs et l'avenue Raymond Croland. Monsieur Chambon indique que le bitume a été refait. La partie haute de la rue n'est pas touchée pour l'instant ; en attendant de recueillir tous les avis. De ce fait, le budget a été utilisé pour la partie basse. Les marquages au sol pour le stationnement ont été réalisés. Malgré cela, il y a beaucoup de stationnement sauvage sur les trottoirs. Ce stationnement ne pose pas de problème s'il reste une largeur suffisante sur le trottoir, ce qui est le cas actuellement jusqu'à sur la partie entre la rue Pierre Bonnard et la rue Joseph Bouille, mais pas entre la rue Lafontaine et l'avenue Croland, où le trottoir n'est pas assez large. Monsieur Chambon suggère qu'on consulte les riverains, via le CDH, pour trouver une solution. Le marquage du stationnement à cheval sur le trottoir n'est pas autorisé par le Code de la Route.
5. Rue Pierre Bonnard : (voir le CR de la réunion du CDH du 28 Juin) après le marquage des places de stationnement un problème se pose, particulièrement face au n°8 et au n°10. Plusieurs riverains se sont manifestés (certains sont venus au café citoyen). Une consultation a été effectuée (au travers de documents déposés dans les boîtes aux lettres) et un rendez-vous a eu lieu le 1er juin avec les riverains. Depuis, une place a été reprise (sur les places précédemment supprimées), d'autres places ont été créées ; enfin certaines zones interdites au stationnement ont été réduites.
Monsieur Chambon considère que la mairie ne peut pas aller plus loin dans les échanges avec les habitants de la rue car tout a été fait.

Monsieur Chambon indique que pour tout aménagement de rue, les riverains sont systématiquement consultés. Par exemple : la démarche faite pour l'aménagement de la rue des Pierrelais (rencontre un soir de semaine, mais seulement 4 participants).

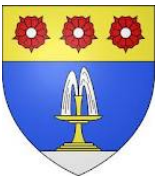
6. Rue Boris Vildé : les travaux pour le raccordement au réseau gaz vont démarrer. D'ici la fin de l'année, la rue Boris Vildé sera mise en sens unique sur la section située entre la rue Guérard et la rue Philippot.
Avant d'effectuer un marquage des places (côté Robinson), il faudrait faire un comptage des passages.
Concernant le sens de circulation du côté Robinson, Monsieur Chambon indique que l'ancienne municipalité avait déjà fait une consultation avec les riverains (résultats : 1/3 : non ; 1/3 : oui pour un sens ; 1/3 : oui dans l'autre sens). Monsieur Chambon demande si le comité d'habitants pourrait organiser un point avec les riverains. Monsieur Chambon, Monsieur El Youbi, et Mme Bonnefoy y participeraient. Le cabinet ITER a déjà fait une étude et ne préconise pas la mise en sens unique de cette portion de la rue.

Monsieur Wagret demande quelle est la pondération donnée aux riverains consultés. En effet, des changements de sens de circulation impactent des personnes au-delà des riverains proches. Monsieur Chambon indique qu'en effet on regarde tous les impacts au-delà de la rue elle-même.

5- Point sur les demandes des habitants

Il n'y a pas de demandes supplémentaires par rapport à ce qui a été évoqué dans le point sur les aménagements en cours.

6- Point sur le tableau de suivi des actions en cours sur la voirie, espaces verts. (ci-joint la dernière version Excel)



Ce tableau a été travaillé avec Monsieur El Youbi et Mme Bonnefoy

Point sur l'action N° 1 :

Sur le boulevard de la République, il n'y a pas de plants autour des arbres côté pair. Cet automne, il y aura des plants vivaces, couvre-sol qui vont être plantés.

Monsieur Chambon indique que l'entretien des pieds d'arbre est difficile (utilisation de produits biologiques, non phytosanitaires). Le boulevard sera le premier où l'on placera des plantes particulières au pied des arbres, nécessitant peu d'entretien.

Sur toute la ville, beaucoup de travaux sont entrepris, ce qui complique les flux de circulation.

7- Point sur les membres du CDH

Monsieur Dominique Guillou a présenté sa démission. Nous avons une candidature : Dorothee Wilmothe. Dorothee est fontenaisienne depuis 2015. Elle est adhérente de FAR@vélo. Elle s'intéresse à la vie dans la ville, et à la circulation dans la ville. Par ailleurs, elle participe à un groupe de travail autour de la thématique « zéro déchet », avec Dominique Dupuis (FARWaste).

La candidature est avalisée.

8- Point sur le site de la ville concernant les CDH (voir dernier mail envoyé)

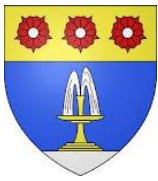
Notre CDH est le premier à voir publier ses documents : café citoyen, compte-rendu de CDH. Un souhait d'accès plus facile aux informations de notre quartier est formulé. Monsieur Bresse a fait des propositions.

9- Questions diverses

- Monsieur Chambon indique qu'il y a beaucoup de travaux à venir dans notre quartier. Certains sont urgents car les financements vont s'arrêter en 2021-2022 (par exemple travaux d'enfouissement des réseaux). Ce financement provient d'un syndicat intercommunal (SIPPEREC)
- Demande du groupe de travail sur les CDH N°10, validée par le maire : lorsqu'un élu est présent dans une de nos réunions, il serait souhaitable que l'élu intervienne en début de réunion pour partager les actualités de la ville.

Madame Gagnard saisit cette opportunité et partage plusieurs informations :

1. 13 octobre : visite de l'Assemblée Nationale, avec les fontenaisiens. Il reste des places.
2. Il y aura également une visite au Sénat.
3. Madame Gagnard propose de faire des rencontres de Fontenaisiens pour réfléchir sur certains sujets
4. Prochaine journée de la propreté : 13 avril 2019. Le même jour : Festival du jeu (en collaboration avec la ludothèque).
5. Des formations sont proposées pour les personnes impliquées dans les associations
6. La ville essaye d'avoir plus de soutien scolaire dans la ville (plusieurs appels à candidature). Au-delà de l'aide scolaire, on envisage des stages (pendant les vacances) pour travailler des sujets précis.
7. Le conseil de quartier des Blagis fonctionne. C'est une expérience où les personnes sont impliquées dans l'évolution de leur quartier.



- Parmi les thèmes abordés : un groupe de mamans se mobilise pour la tranquillité publique et la violence.
 - Monsieur Bresse demande si le projet de réaménagement est en pause. Il ne l'est pas. Pour l'instant le calendrier est respecté.
8. La salle Daniel Mayer va subir des travaux en début d'année et les associations qui utilisent les locaux situés derrière (Restau du Cœur et Secours Catholique) vont être relogées dans la crèche Fleurie, située près de l'avenue Croland.
- Réunion publique Ormeaux-Renards
La réunion publique Ormeaux-Renards aura lieu le mardi 20 novembre 2018
 - 16h00 : diagnostic en marchant
 - 20h00 : réunion publique (la demande du CDH est qu'elle ait lieu à l'école des Ormeaux, en alternance avec celle des Renards, à confirmer par Madame Mercardier)
 - Remarque de Monsieur Ducrot : il y a beaucoup de potelets sur l'avenue Jean Moulin (ça casse la perspective). Pour quelle raison tant de potelets ?